

Concernant le sens profond de certains termes commerciaux

Max Wienizen
25 mars 1995

Il est parfois curieux de constater combien le sens originel d'un mot en arrive à recouvrir, par la suite, un concept totalement opposé. Je me rappelle avoir souvent pris pour exemple les nombreux avatars du mot latin "**Palatium**", cette colline de Rome sur laquelle Auguste fit construire sa résidence et où furent aussi installés les principaux rouages de l'administration romaine. C'est d'ailleurs ce mot qui est à l'origine des mots français "palace" et "palais".

Les diverses provinces de l'empire romain furent aussi dotées de bureaux qui s'appelèrent naturellement "**palatium**" comme celui de la capitale, Rome. Puis, par le jeu successif du grec byzantin puis du turc lorsque les Ottomans prirent Constantinople (mais conservèrent l'essentiel de l'administration en place) et enfin de l'arabe parlé dans les diverses provinces de l'empire ottoman, ce mot, considérablement déformé par une longue érosion de quelque quinze cents ans, se prononça "belediye" (= administration) puis dans la mouvance de langue arabe il devint ولاية, "vilâyat", avec son sens de "province", c'est-à-dire loin de la capitale.

Et c'est pourquoi les Français, quand ils s'installèrent dans les terres de l'intérieur de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, appelèrent ces coins éloignés de tout le "**bled**" !

Le mot **CLIENT** est un autre exemple de ce retournement à 180° de son sens originel.

Si nous prenons l'étymologie de ce mot, nous avons affaire à un participe présent latin en rapport avec le verbe "**clinere**" dont le sens est "plier" que l'on retrouve dans le français "inclination", "déclinaison" ; en l'occurrence, "plier le genou".

On appelait "client" dans la Rome impériale, puis tout au long de la lente décadence de l'empire, le Romain sans la moindre ressource, donc à un niveau plus misérable que le prolétaire, de qui le seul moyen de subsistance consistait en la "sportule", autrement dit la petite "corbeille" (**sporta**) qui était distribuée chaque matin par le "**patronus**", autrement dit un riche qui les protégeait et, en échange, faisait parfois appel à eux en cas de difficulté. Une préfiguration, en quelque sorte, des rapports que peaufinera pendant le moyen âge le système féodal, avec suzerain et vassal.

Nous savons, d'après les écrits de Juvénal, de Pline et de Suétone, ce que contenait la sportule : essentiellement les aliments de base du Romain soit quelques figues, des olives, de la farine, une fiole d'huile. Parfois un œuf et une pinte de vin, lors de grands événements comme l'anniversaire du patron. La plupart du temps, le patron déléguait la distribution à son maître de maison, son "majordome".

Ainsi nanti, le Romain pouvait flâner jusqu'au lendemain ; il avait de quoi manger et pouvait ainsi fréquenter les jeux du Cirque : "**Panem et circenses**". Et le lendemain matin, la sportule était à nouveau remplie.

On voit aisément quels rapports pouvaient exister entre le "patron" – où l'on retrouve la racine du mot "père" – et le CLIENT dont le programme étymologique laissait tout au moins entendre que son rôle était de plier le genou devant le premier. Tout ça théoriquement, bien sûr car le "patron" ne se dérangeait guère pour ce genre de distribution.

Cette notion de CLIENT a survécu durant tout le moyen âge, sous le régime féodal ; à cette époque se créa la confusion entre les termes de CLIENT et de VASSAL. Le "patron", entretemps, était devenu le "suzerain" ("celui qui est sus l'autre") et le client devint le VASSAL, un mot signifiant exactement la même chose mais qui ressortit à la linguistique germanique. La féodalité était, par excellence, réglée par tous les rouages d'interdépendance entre protecteur et protégé.

Revenons à la notion sociale ; on pourrait définir le patron comme étant le "patricien", autrement dit d'extraction "noble" (du latin "**nobilis**", digne d'être connu) tandis qu'à l'opposé, le client fait partie de la plèbe ; c'est le "plébéien". Le mot latin "**plebs**" se rattache à une racine indo-européenne PL signifiant "beaucoup" (notion que l'on retrouve dans des mots utilisés en français comme "plus", "pluriel", "plèbe", "poly-", etc.)

Le mot "CLIENT", tel que nous l'utilisons de nos jours avec cette notion d'"acheteur", est d'origine peut-être ancienne, mais est une acception plutôt récente. C'est, en effet, au début du XIX^e siècle qu'il a pris la relève du mot "acheteur". C'est donc une acception relativement nouvelle puisqu'elle date du siècle dernier.

Si nous nous intéressons à la manière dont se servent les langues germaniques pour traduire ce concept, par exemple en anglais, on découvre sans surprise le mot "client" dont l'origine est évidemment latine (les mots anglais sont, à 89 %, d'origine latins, ce qui est plus que le français...) ; on découvre aussi le mot "costumer" dont la racine est à rapprocher de notre vocable "coutume", avec le sens d'"habitude", voire de "pratique", comme on le disait encore en France au siècle dernier, ne fût-ce que chez la Comtesse de Ségur, née Rostopchine.

En allemand, nous trouvons également le mot "Klient" mais qui ne s'emploie que pour le sens latin primitif "protégé" ; le mot "Kunde" doit être rapproché du verbe "Kennen", c'est-à-dire connaître, savoir. Autrement dit, en allemand, n'est CLIENT que celui qui est bien connu du marchand.

Il ne serait pas hors de ce propos de rappeler que cette notion de CLIENT est également contenue dans le mot "chaland" ("une boutique bien achalandée...") dérivé en droite ligne d'un vieux verbe français tombé en désuétude (seule a survécu l'expression "peu me chaut") qui est "chaloir" (avoir de la chaleur, être intéressé). Ici, le "chaland" est le type d'acheteur spécialement intéressé par tel marchand ou par telle marchandise ou encore par telle boutique. On pourrait ainsi définir un type d'acheteur qui sait fort bien où aller effectuer ses achats.

Les langues slaves ont, elles aussi, fait le départ entre les notions de "client" et d'"acheteur" ; ainsi, par exemple, le russe fait-il la différence entre "клиент" (klien't) et "покупатель" (pakoupately) ; le premier est livresque et fait, lui aussi, référence à l'institution romaine. Le second est réservé aux tractations commerciales.

A partir de ces quelques remarques, on constatera de quelles subtilités se nuancent les divers termes "client", "acheteur", "pratique" et "chaland". Chacun, à première vue le synonyme des autres, recouvre des notions bien différentes. Ainsi "client" signifie-t-il exactement le contraire de son sens originel ; "pratique" est dans le même ordre d'idée que l'anglais "costumer" ; "chaland" est l'acheteur averti et connaissant bien celui qui va lui vendre. Quant aux lan-

gues germaniques continentales, comme l'allemand et le néerlandais, elles font plutôt référence à une notion de respectabilité. Est "client", pour elles, l'acheteur de qui la solvabilité est bien connue !

Enfin, signalons que "acheteur" est à rattacher au latin populaire "**accapitare**" où l'on retrouve la préposition "**ad**" marquant la destination et un verbe "**capitare**" dont la racine "**caput**" (têtes -de bétail-) est à l'origine du doublet populaire "cheptel" et du doublet savant qui n'est autre que "capital". Donc, "acheteur" est celui qui augmente son capital. Voilà une vue on ne peut plus optimiste des affaires...

Une approche étymologique de la notion **OUVRIER** ne sera complète sans recourir à celle du mot "travail".

Le mot "travail" recourt à deux racines indo-européennes :

- 1) **pag** qui a le sens de "fixer matériellement ou moralement" ; d'où le sanscrit **paç** (lacet), le latin **pax** (paix) et **pak-slus** → **palus** (pieu fiché dans le sol) avec les dérivés romans "pal", en espagnol "palo", etc. Il y en a des dizaines d'autres comme en français "page", "pays", "païen", "impact"...
- 2) **tre** signifie "trois", que l'on retrouve en sanscrit **trayam**, en grec **τρεῖς** (treis), en latin **tres**, dans les langues germaniques **drei**, **drie**, **three**, en russe **три** (tri), voire en iranien **سه** (sé).

Ces deux racines ont donné le mot français "travail", à partir d'un mot bas-latin "tripalium" que l'on retrouve sous la forme "trepalium" dans les Actes du Concile d'Auxerre en 576. Il s'agit d'un instrument composé de trois pieux qui, primitivement, servait à torturer les esclaves récalcitrants puis, plus tard, à ferrer les chevaux. Ce mot "travail" a encore de nos jours ce dernier sens mais, dans ce cas, le pluriel en est "travails". On peut en conclure que le travail est un moyen de **torture**.

Un même processus de raisonnement peut être aussi trouvé dans le grec moderne qui utilise le terme **δουλειά** (douleia) que l'on rapprochera du grec ancien **δουλος** (doulos) qui signifie bel et bien "esclave".

Mais il existe en latin un autre mot pour désigner le travail : **opus**, **operis** dont les dérivés français sont évidents comme "opérer", "opération", "coopérer", etc. Un dérivé moins connu de **op-** est le latin **officina** où la seconde partie du mot utilise le radical du verbe **facere** "faire". Ainsi, l'officine est-elle l'endroit où l'on "fait son travail". Ce mot français, fort proche du latin, est le doublet savant. Le doublet populaire est beaucoup moins connu puisqu'il n'est rien de moins qu'un mot wallon attesté dès 1274, le mot "wisine" qui, plus tard, a donné "usine" !

Le mot "ouvrier" est à rattacher au mot "œuvre" qui est lui-même le doublet populaire du mot latin vu plus haut **opus** dont le pluriel est **opera**. Quant au doublet savant il n'apparaîtra qu'à l'époque de la Renaissance et ne sera vraiment consacré qu'à partir de 1640 sous l'influence du cardinal Mazarin, d'origine italienne : c'est le mot "opéra" à vocation exclusivement musicale.

De la même façon, le verbe **operari** donnera naissance aux doublets populaire "œuvrer" et, au XVI^e siècle, savant "opérer".

Quant au mot "ouvrier", il se disait dès le XII^e siècle "ouvreur", un sens qui s'est encore conservé de nos jours mais uniquement pour les ouvriers papetiers. Il est vrai qu'il y a une ambiguïté et une confusion possibles avec le même mot formé, lui, sur le verbe "ouvrir".

Le doublet savant d'"ouvrier" est "opérateur" formé fort récemment et surtout en relation avec le monde du cinéma quoique, maintenant, on parle aussi de "tour-opérateur" dans le monde du tourisme...

Le mot **MÉTIER** est un autre exemple de doublet. Son origine latine doit être recherchée au niveau de **ministenum** ; son frère, le doublet savant est facile à trouver ; "ministère" ce qui permet de comprendre une expression comme "saint ministère" réservée aux ecclésiastiques !

Minister voulait dire en latin "serviteur" ; son origine est une racine indo-européenne "men" ayant une idée de "petitesse" d'où les mots latin **minus** (moins), **diminuere** (rendre moindre = diminuer) et les mots que nous utilisons en français comme "moins", "moindre", "diminuer", "mineur".

Il y a, dans la notion même de "serviteur" contenue celle de l'infériorité vis-à-vis du maître. Le "ministre", au sens originel du mot, est celui "qui est moins que l'autre". C'est une notion tellement acceptée qu'en italien, par exemple, quand on hèle un garçon au café ou au restaurant, on lui dit "piccolo" (petit) quand bien même il aurait une taille de deux mètres ! Quoique ce ne soit pas notre propos, il est significatif, par contre, de souligner qu'il en va tout autrement en Allemagne où l'on interpelle les garçons par un "Herr Ober"...

Le "métier" était aussi le support pour le travail qu'effectuaient les ouvriers tisserands ou bonnetiers ; c'est à Boileau que nous devons que ce sens ait été élargi à d'autres corporations. Qu'il suffise de rappeler ces vers que chacun de nous a, au moins une fois dans sa vie, entendus :

"Hâtez-vous lentement et sans perdre courage,
Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage ;
Polissez-le sans cesse et le repolissez !
Ajoutez quelquefois et souvent effacez !

(Art Poétique, chant I, 1674)

On pourrait écrire des pages au sujet du mot **ARTISAN**, ce qui dépasserait singulièrement le cadre de cette simple communication.

Ce mot "artisan" apparaît, pour la première fois attestée, sous la plume (d'oie, bien sûr) de François Rabelais, en 1546 pour ceux qui aiment les dates précises.

Son origine lointaine est la racine indo-européenne "AR" dont les significations sont "jointure" et "arrangement" d'où les innombrables dérivés, soit grecs comme αριθμητική (arithmétique) et αρμονία (harmonie), soit latins comme **armus** (épaule), **artus** (membre) ou **articulus** (articulation, mais aussi "petite articulation" d'où... "orteil"), soit les mots français "arme", "armoire", "art", etc. où apparaît bien une notion d'arrangement, de mettre en place divers éléments en les joignant harmonieusement. Ce qui est définition de l'**Art**.

Les langues germaniques ont, elles aussi, utilisé cette racine indo-européenne. Nous serons bref en ne mentionnant que les mots allemands **Arm** (bras) et **Armel** (manche).

C'est par le truchement de l'italien **artigiano** que s'est formé notre mot français "artisan".

Mais l'homme de **métier**, l'homme d'**art** n'est-il pas celui qui est capable d'arranger ? Ne dit-on pas : *"Ce fut un grand homme d'État, l'artisan de la paix et de la réconciliation" ?*